

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA Die Release

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 016-CLP

Page 1 de 8

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

VITA Die Release

#### Autres désignations commerciales

VITA Stumpfisolierung

N° CAS: 8042-47-5

N° CE: 232-455-8

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: VITA Zahnfabrik H. Rauter GmbH &amp; Co. KG

Boîte postale: 1338

79704 Bad Säckingen

Téléphone: +49(0)7761-562-0

Téléfax: +49(0)7761-562-299

e-mail: info@vita-zahnfabrik.com

Internet: www.vita-zahnfabrik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49-(0)761-19240

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

huiles de paraffine

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331

NE PAS faire vomir.

P405

Garder sous clef.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA Die Release

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 016-CLP

Page 2 de 8

#### Caractérisation chimique

Substance, organique

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
8042-47-5	huiles de paraffine			100 %
	232-455-8			
	Asp. Tox. 1; H304			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

##### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

##### Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Provoquer un vomissement si la victime est consciente. Traitement médical nécessaire.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### VITA Die Release

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 016-CLP

Page 3 de 8

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
 Protection individuelle: voir paragraphe 8  
 Evacuation: voir paragraphe 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

##### **Indications concernant le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### **Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
8042-47-5	Huile de paraffine (inhalable)	-	5		VME 8 h	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### **Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### **Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

##### **Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

##### **Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèles de gants recommandés NBR

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA Die Release

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 016-CLP

Page 4 de 8

(Caoutchouc nitrile) KCL Dermatril P Temps de pénétration (durée maximale de port) 480 min

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection respiratoire

Ventilation technique du poste de travail Ouvrir les fenêtres, pour assurer une ventilation naturelle.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	inodore	
pH-Valeur:		non déterminé

#### Modification d'état

Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		> 300 °C
Point d'éclair:		195 °C

#### Inflammabilité

solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé

#### Température d'auto-inflammabilité

solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé

#### Propriétés comburantes

Non comburant.		
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité:		0,85000 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:		Non

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé		
Coefficient de partage:		non déterminé
Viscosité dynamique:		35 mPa·s
Viscosité cinématique: (à 40 °C)		16 mm <sup>2</sup> /s
Densité de vapeur:		non déterminé
Taux d'évaporation:		non déterminé

### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:		0,0 %
--------------------------	--	-------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA Die Release

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 016-CLP

Page 5 de 8

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
8042-47-5	huiles de paraffine				
	par voie orale	DL50 > 5000 mg/kg	Ratte	SDB Merck	

##### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. ( huiles de paraffine)

##### Information supplémentaire référentes à des preuves

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange. Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]: propriétés nuisibles à la santé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
8042-47-5	huiles de paraffine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1000 mg/l	96 h	Leuciscus idus	SDB Merck	

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

### VITA Die Release

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 016-CLP

Page 6 de 8

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit n'a pas été testé.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

#### **Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport fluvial (ADN)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport maritime (IMDG)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA Die Release

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 016-CLP

Page 7 de 8

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITA Die Release

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 016-CLP

Page 8 de 8

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.